30e ANNEE N° 2708 — PARAIT LE SAMEDI — 9 FÉVRIER 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

MORT de M. THÉLÈNE maire de Sisteron

La population sisteronnaise et celle du Canton tout entier apprendront avec peine le décès de M. Félix Thélène, avocat-avoué, maire de Sisteron, Conseiller général des Basses-Alpes, survenu vendredi à midi après une courte maladie à l'âge de 63 ans.

Les obsèques de M. Thélène ne sont pas fixées au moment où nous mettons sous presse.

PAS D'ABDICATION

Six mois durant, les ministres ont clamé dans leurs discours, après le vote du budget biennal, que les plus-values assuraient l'équilibre budgétaire. Les colonnes des grands journaux officieux étaient remplies de communiqués avantageux de M. de Lasteyrie et d'articles approbatifs.

Brusquement le 13 janvier dernier, la panique financière se déchainait à propos d'une crise des changes. Le Gouvernement demandait sans délai huit milliards de contributions nouvelles. Des mesures immédiates s'imposaient. Ce n'était pas seulement une question de jours "c'est une question d'heures" déclare M. Poincaré.

La situation du parti radical était très difficile parceque l'on faisait appel à son patriotisme tout en déconsidérant les principes et la méthode de politique étrangère, qu'il préconise. Par un machiavélisme puéril on tentait de scinder ce parti en dressant les radicaux-nationaux contre les radicaux-socialistes, alors que tout le parti est national dans le large sens du mot, et que les plus modérés, s'ils commettent la faute de se séparer, dans certains scrutins, du gros de leur groupe, ne seront jamais des nationalistes.

S'ils avaient autant d'aigreur dans l'esprit que M. Poincaré en met parfois dans ses répliques, ils tireraient avantage des polémiques et de la nervosité du président du Conseil.

Les radicaux-socialistes ne refusent donc point de voter l'accroissement de charges qu'ils avaient, il y a deux ans, reconnu indispensable. Mais ils en réclament une judicieuse et équitable répartition.

Les mesures proposées ne sont pas toutes acceptables, tant s'en faut. Plusieurs ne sont que de dangereux expédients. Le ministre des finances qui les propose a fait preuve d'incapacité dans la comptabilité et dans la perception des impôts : c'est du désordre partout. Son imagination est aussi indigente que ses caisses. Il en est encore au double décime rejeté l'an passé.

Le double décime ! Solution paresseuse et iniquité !

C'est l'impôt sur la consommation par l'inévitable incidence : c'est la vie plus chère : c'est l'application de la formule populaire chère au comte de Lasteyrie "Aux pauvres la besace".

Les Républicains ne peuvent suivre l'homme des 24 sous. La majorité aragouine qui monnaye ses votes en candidature officielle peut voter le double décime. Contre elle se dresseront tous les défenseurs de la justice fiscale et toutes les forces populaires.

Il est, en tout cas, une des propositions gouvernementales que ni les radicaux de la Chambre, ni le Sénat républicain ne sauraient laisser passer : c'est celle qui instituerait en pleine paix, durant les sessions parlementaire, le régime des *décrets-lois*.

Ce serait à désespérer de la vertu républicaine elle-même, si la majorité du Sénat cédait, sur ce point aux injonctions de M. Poincaré

Quel que soit le Chef du Pouvoir exécutif qui réclame ce droit, le Pouvoir législatif se déshonore qui le lui accorde en abdiquant son propre devoir. Que les Consuls veillent !

F. B.

La lettre de Ramsay Mac Donald

M. Ramsay Mac Donald n'est sans doute pas un diplomate de carrière. Mais sa lettre au président Poincaré lui a permis de gagner une bataille diplomatique.

Peut être le protocole du quai d'Orsay a-t-il pu être surpris des formules simples et découvrues d'apparat du ministre anglais, mais le public français a compris. Les paroles cordiales de Ramsay Mac Donald ont fait du bien à l'Entente Cordiale.

M Poincaré l'a si bien compris qu'il s'est contenté de transcrire la lettre britannique en français en réponse du nouveau "Premier" résidant au Foreign Office.

Le peuple français et le peuple anglais veulent s'entendre. Le plus simple, dès lors, c'est pour les deux gouvernements, d'en tenir compte.

Avec les coups d'épingle des Lloyd George ou des Curzon la partie était difficile à jouer. Avec la simplicité affectueuse de Ramsay Mac Donald il en va tout autrement.

Sans doute n'est-ce pas avec les seuls sentiments que l'on règle les affaires pendantes avec ses voisins et ses alliés. Mais si les sentiments guident la raison, celle-ci devient moins revêche.

Dans Entente cordiale, il y a cœur, aurait dit Hugo. Et un moraliste avait observé longtemps auparavant que les grandes pensées venaient du cœur.

Laissons là ces réflexions Le gouvernement travailliste a inauguré sa gestion diplomatique par un beau geste. Marquons ce jour d'un caillou blanc et attendons avec confiance le lendemain

La Démocratie française prend acte des paroles amicales d'un grand démocrate anglais.

Et les profiteurs de guerre ?

La majorité hésite encore à prononcer les paroles lourdes de conséquences que lui dicte M. Poincaré : « La France paiera ».

Logiques, eux, dans leur attitude, les républicains clairvoyants qui refusèrent dès le début de s'associer à une politique catastrophique, rejettent les remèdes inopérants et dangereux proposés par les auteurs du mal.

En même temps ils montrent au Bloc National, qui va nous présenter une note à payer formidable, tout ce que cette note contient en réalité.

Et le Bloc prend peur.

Non, il n'osera pas consacrer ce scandale que des millions de contribuables honnêtes soient écrasés d'impôts supplémentaires pour permettre à quelques centaines de pillards de jouir en paix de fortunes édifiées grâce aux majorations inouïes de leurs dommages.

Les républicains ont pour premier devoir de faire voter un texte qui assure de manière efficace la revision des gros dommages de guerre.

Ceci fait — et non pas avant d'avoir abouti, comme le voulait M. Klotz dans un but facile à comprendre — ils devront rappeler à la Chambre qu'il y a eu d'autres gabegies, d'autres vols.

On n'a pas oublié, en effet, tous ces profiteurs de marchés de guerre et tous ces spéculateurs, auxquels les élus du 16 novembre 1919 s'étaient solennellement engagés à faire rendre gorge.

Ne devait-on pas « rechercher et poursuivre », ainsi que le disait M. Archimbaud, député de la Drôme, tous ceux « qui pendant et depuis la guerre se sont enrichis aux dépens de la nation » ?

La Chambre a voté en 1920 la proposition de M Archimbaud. Elle a nommé une commission des spéculations, elle en a nommé une autre, dite des marchés.

Et puis on n'a plus rien entendu. A la suite de quel obscur complot ceux-là mêmes qui paraissaient animés des plus fermes intentions, ont-ils été frappés soudain d'une sorte de paralysie ? On l'ignore. Mais on a pu constater que sur 200.000 marchés, vingt seulement ont été examinés par la commission : une seule sanction a été prise.

Les membres de ces commissions fantômes voteront-ils les impôts nouveaux ?

Et verra-t-on la Chambre, après avoir octroyé à la mercante l'amnistie de l'oubli, pressurer le pauvre peuple pour assurer des rentes aux profiteurs ?

Georges BORIS.

Du *Quotidien*.

© VILLE DE SISTERON

Echos de la Semaine

La bourrasque déchainée au Parlement par la crise des changes a montré, une fois de plus, que l'art de gouverner était conditionné par l'art de prévoir.

Pour avoir méconnu cette vérité élémentaire, le ministère qui paraissait absolument inébranlable a failli périr dans la tempête parlementaire.

Toujours à l'affût d'une faute capitale, l'opposition a naturellement essayé de le culbuter en exploitant son affolement et son impuissance à trouver sur le champ un remède, qui ne fut pas un expédient.

Bien que l'attaque n'ait pas réussi, elle a cependant ébranlé les troupes de la majorité et si le ministère veut durer, il fera bien de compter sur les conseils de sa propre sagesse plutôt que sur son étoile.

* * *

La revision des dommages de guerre implique un blâme formel pour la méthode de prodigalité suivie depuis 1914 dans les attributions d'indemnité.

Pour les pays libérés, il n'est plus contestable que le vol n'ait souvent été pratiqué ; cependant ce n'est pas toujours le sinistré qui en a été l'auteur, c'est bien plus souvent l'homme d'affaires qui achetait les créances pour se les faire rembourser avec de fortes majorations.

Les particuliers comme l'Etat ont donc été également frustrés dans cette vaste liquidation mal controlé et l'on comprend que le Parlement, à la veille des élections, n'ait pas voulu avoir l'air d'avaliser de telles pratiques.

Il reste à savoir si la récupération des indemnités indument perçues sera commode et s'il ne surgira pas du monde de la chicane de nouveaux hommes d'affaires assez habiles pour s'attribuer, comme dans la liquidation des biens d'Eglise, les sommes destinées au Trésor.

* * *

Il ne faut pas croire à la moindre discontinuité dans les principes de la politique étrangère britannique ; les nouveaux ministres seront aussi résolument partisans que les anciens de la suprématie de leur pays.

A leur exemple, quoique avec plus de souplesse peut-être, ils vont essayer de jouer en Europe le rôle d'arbitre qui leur a si souvent réussi et d'enlever à notre patrie, sans en avoir l'air, le bénéfice de la victoire.

Mais l'heure n'est peut-être pas tout à fait favorable au développement de cette politique égoïste, car, nous voyons qu'une résistance commune s'ébauche chez tous les peuples qui ont souffert de l'hégémonie anglaise.

Espérons donc que notre premier ministre et ses successeurs sauront profiter de la situation de l'Europe pour sauvegarder l'independance de la France et empêcher le noble pays qui a sauve le monde de tomber au rang de peuple assisté.

* * *

Les multiples articles consacrés à Lénine depuis sa mort nous permettent de déterminer avec une certaine vraisemblance les traits essentiels de cette figure révolutionnaire.

Lénine, russe de race et de cœur, était devenu antisémite et s'il avait vécu il aurait éliminé les Juifs de toutes les situations qu'ils occupent dans la république des soviets.

Esprit peu original mais volontaire, il a adopté le marxisme avec la foi du charbonnier et il s'est efforcé de le réaliser en Russie comme s'il était le principe du bonheur universel.

Revenu de son erreur, il était en train de ressuciter le capitalisme, sous des formes diverses, et de mettre les institutions du pays en harmonie avec celles des autres peuples de l'Europe lorsque la mort l'a terrassé ; on peut donc supposer que, s'il avait vécu, il aurait fini ainsi que bien d'autres agitateurs politiques, par adorer ce que dans le feu du premier enthousiasme, il avait brûlé.

Carnaval 1924

Le Comité réunissait, lundi dernier, à la mairie, toute la jeunesse et désignait les quêteurs par quartiers.

Ceux-ci auront la tâche ingrate de solliciter à domicile l'offrande coutumière, nous prions le public de vouloir leur faire bon accueil ; qu'il comprenne surtout que plus le Comité sera riche, plus les fêtes seront belles et grandioses. En effet, dans la même réunion il a été élaboré un programme qui paraît chargé mais dont l'exécution sera certainement facilité par le concours financier que le Comité espère recevoir.

Tous, commerçants, bourgeois et citadins, auront, à l'approche des quêteurs, le geste large et le sourire épanoui. Cela sera la meilleure façon de les accueillir.

Voici le programme élaboré mais susceptible d'être retouché dans son organisation :

Grandes Fêtes de Printemps
1924

Les 24 février, 4 et 27 mars, 21 avril à l'Eldorado

GRANDS BALS
parés et masqués, avec le concours du réputé orchestre *dou Boumas*

— 28 février à la Mairie —

ELECTION DE LA REINE DE SISTERON

— 16 mars au Casino —

GRANDE REDOUTE
Couleur : Coq de Roche ;
Garniture : vert jade

Grand Concours de Chant
offert aux chanteurs locaux et de la région

— 23 mars à l'Eldorado —

CONCERT MUSICAL
donné par *Les Touristes des Alpes* et
PRESENTATION de la REINE

— 6 avril à l'Eldorado —

CONCERT MUSICAL
donné par une des meilleures sociétés de la région.

— 13 avril à l'Eldorado —

GRAND MATCH DE BOXE

— 19 avril au Casino —

Bal d'Enfants travesti

— 21 avril —

GRAND CORSO
FLEURI et CARNAVALESQUE
8.000 fr. de prix

Les chars étrangers ayant un caractère artistique ou carnavalesque des cantons de Sisteron, Ribiers, Laragne, Volonne et Noyers seront dotés de **2.000** francs de prix.

— Au Casino et à l'Eldorado —

Grands Bals parés et masqués

— 20 avril —

GRAND FESTIVAL MUSICAL
par les musiques étrangères, locales et inter-urbaines.

Chronique Locale

SISTERON

Appats empoisonnés. — La Société de chasse fera procéder, jusqu'au 31 mars prochain, à la destruction d'animaux nuisibles. A cet effet des appats empoisonnés seront placés, par les soins des gardes forestiers ou sous leur surveillance, sur les terrains loués ou appartenant à la Société sur les territoires des communes de Sisteron, Noyers-sur-Jabron, Vilhosc, Entrepierres, St-Geniez et Valernes.

Nécrologie. — Mercredi dernier avaient lieu, dans notre ville, les obsèques de M. Cheilan, agent-voyer principal, qu'une mort prématurée venait de ravir à l'affection des siens et à l'amitié de tous ceux qui le connurent.

M. Cheilan, en effet, n'était pas seulement l'homme le plus aimable, il était aussi l'homme le plus serviable.

Dans ses fonctions — souvent ingrates — qu'il remplissait avec tant de tact, de conscience et de dévouement, il avait su s'acquérir la chaude sympathie de nos populations rurales.

Il était fort estimé de ses chefs et fort aimé de ses camarades ainsi que de ses subordonnés.

Et le cortège imposant et recueilli d'amis venus de toutes parts se joindre à notre population, pour accompagner la dépouille mortelle de ce digne homme montre mieux que nous ne saurions le faire tous les regrets qu'il laisse parmi nous.

Les cordons du poêles étaient tenus par M. H. Perrissoud, ingénieur en chef du département ; M. Rambaud, ingénieur d'arrondissement ; M. Blanc, Maire de Noyers et M. Niel, agent-voyer principal.

Au cimetière, M. Rambaud a, dans un fort beau discours, retracé la vie toute de labeur et de dévouement de ce fonctionnaire modèle.

Aux éloges méritées de ses chefs, aux marques de douloureuses sympathies de ses camarades et aux regrets unanimes de toute une population, nous joignons nos condoléances émues pour sa famille éplorée.

Chiffres d'Affaires. — L'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu pour les redevables payant mensuellement, à la mairie le mardi 12 février prochain, aux heures habituelles.

Cercle de la Fraternité. — Le cercle de la Fraternité sera transféré dans le courant de la semaine prochaine : Maison Lagarde, ancien hôtel Vassail, rue Saunerie.

On demande un apprenti ou un **demi ouvrier**. S'adresser à M. JULIEN, bourrelier, rue Droite,

Avis. — Les éleveurs de vers à soie sont informés que les primes à la sériciculture sont payables à la Recette des Finances de Sisteron. Les intéressés sont invités à les retirer le plus tôt possible.

On demande une **bonne** S'adresser au bureau du journal.

La Ruche Sisteronnaise. — La société s'est réunie en assemblée générale le dimanche 27 janvier, dans la salle de la mairie. Le trésorier a donné lecture du bilan de l'année 1923, qui a fait ressortir que la situation de la Coopérative qui a fait 300.000 francs d'affaires pendant l'année est des plus prospère.

L'assemblée après avoir témoigné sa satisfaction pour la bonne gestion, a renouvelé leur mandat aux membres sortants du Conseil d'administration et nommé M. Jouine retraité, comme membre du dit conseil, en remplacement de M. Noble démissionnaire pour raison de santé.

L'assemblée a voté des félicitations aux gérantes pour la bonne tenue du magasin et leur dévouement aux sociétaires et leur a accordé 100 fr de gratification chacune. La ristourne qui a été fixée à 5 o|o sera payée avec l'intérêt des actions à la Banque Populaires des Alpes, jusqu'au 31 mars, passé ce délai les sommes non retirées seront acquises à la société et versées au fonds de réserve.

Il a été décidé, en outre, qu'à l'avenir le règlement sera appliqué pour absence, sans motif, aux réunions.

Contrairement aux **ON DIT** Madame PETIT repasseuse a l'honneur d'informer sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle ne quitte pas Sisteron, qu'elle continue et continuera à exercer sa profession de repasseuse avec l'aide de sa fille à Sisteron même et qu'elle se tient toujours à la disposition du public pour son dépôt de Teinturerie - Dégraissage d'une maison de Digne très recommandée et bien connue.

Une apprentie repasseuse est demandée présentée par ses parents.

Chez les Mutilés. — La grande manifestation organisée par l'Amicale des mutilés et éprouvés de la guerre de l'arrondissement de Sisteron a obtenu un plein succès.

A 11 h. dans la salle de la Mairie, M. Colomb Alfred, président d'honneur de la fédération départementale a souhaité la bienvenue aux invités ainsi qu'aux délégations des associations de Digne, Manosque, Volx et Céreste. A midi un banquet des mieux ordonnés réunissait à l'Eldorado environ 100 couverts. A la table d'honneur nous remarquons la présence de M. Simoneau, préfet des Basses-Alpes qui présidait, MM. Anglès, Baron et Reynaud, députés, Lempereur directeur de l'école de rééducation de Montpellier, et un certain nombre de dames Le meilleur entrain et la plus franche cordialité ont régné pendant la durée du banquet.

Au dessert, après un toast très applaudi de M. le Préfet, M. Colomb après avoir déclaré ouverte l'assemblée générale a remercié les person-

© VILLE DE SISTERON

palités présentes, excusé M. Thélène maire de Sisteron, indisposé et en un discours émouvant, retracé la situation si digne d'intérêt des éprouvés de la guerre. MM. Anglès, Baron et Reynaud, députés. ont ensuite pris la parole et assuré les mutilés de toute leur sympathie. Ils ont tous fait un chaleureux éloge de M. Colomb dont le dévouement et l'inlassable activité ont tant fait pour la cause commune de tous les éprouvés bas-alpins.

La séance a été levée après le vote d'un ordre du jour approuvant les directives de l'Association, remerciant les parlementaires qui ont pris une part active à la défense de leur juste cause, comptent sur eux pour faire aboutir les divers projets de loi en instance devant les Chambres L'ordre du jour se termine par un chaleureux appel au concours effectif de tous les éprouvés de la guerre.

—o—

Bals Masqués On trouvera des **travestis** chez A BERGER, place du marché.
Prix modérés.

— o —

Sisteron-Vélo. — Dimanche dernier notre 2me équipe est sortie victorieuse, sur notre terrain, du match revanche contre l'équipe correspondante de Serres. Tous nos petits bleus firent preuve de leur valeur et triomphèrent par 4 buts à 0

Demain à 15 h "nos espoirs" rencontreront en un match retour l'équipe de Ribiers.

A 13 h. 30 coup d'envoi du grand match entre les premières équipes de l'Union sportive Gapençaise et de Sisteron-Vélo.

Le soir à 21 h. à l'Eldorado grand bal réservé aux membres de la société, à leur famille et aux membres honoraires. Toutes les demoiselles sont invitées à cette soirée, elles devront être accompagnées d'une personne ayant une carte d'entrée. Il ne leur sera pas envoyé d'invitation personnelle. A l'entree des cartes de membres actif et honoraire seront à la disposition des personnes qui désirent faire partie de la société.

Les cartes seront exigées au contrôle. Un service d'ordre rigoureux sera fait.

—o—

Casino-Cinéma

Programme du samedi 9 Février, soirée à 9 h. et du dimanche 10, matinée à 3 h. 30.

Music-Hall, attraction.

Le château rouge, drame en 4 parties.

LES MYSTERES DE PARIS, 7e épisode : Le martyre de Louise Morel.

Le grand écrasement populaire, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : Soirée, parterre 2 fr. galerie 1,50 ; Matinée, entrée générale 1,50 enfants moins de 12 ans, 1 fr.

ETAT-CIVIL

du 1 au 8 Février 1924

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Kiébert-Eugène-Augustin Estublier, cultivateur à Sisteron et Yvonne-Anna-Ernestine Renoux, s. p. à St-Geniez.

Entre Antoine-Louis Fournier, négociant à Marseille et Juliette-Lucienne-Victorine Reynier s. p. à Sisteron.

Décès

Louis-Jean Cheilan, 59 ans, Avenue Gare.

Louise Garcin, hôpital.

Clémentine Sarlin, 58 ans, hôpital.

HUILE d'OLIVE pure de pays
S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A campagne du Vançon.

REPRÉSENTANT est demandé par importante **Corderie, Ficellerie et Câblerie métallique.** S'adresser au bureau du Journal.

Conseil Médical

Le Catarrhe Bronchite se développe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore, filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau avec ou sans crachats épais rarement colorés, expectoration et crises d'étouffement intermittentes, accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphysème, un seul remède calme instantanément et guérit progressivement : c'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, Paris. R. C. Seine 65463

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Relations de Paris avec les au-delà de Dijon vers Genève Berne et Milan

La Cie P L-M informe MM. les voyageurs qu'à partir du 25 janvier, au départ de Paris jusqu'au 29 mars inclus à l'arrivée à cette gare, les trains rapides 653 "Paris-Genève" (départ de Paris 8 h. 10) et 513 "Paris-Berne-Milan" (départ de Paris 8 h. 20) seront fusionnés de Paris à Dijon en un seul train qui suivra sur ce parcours l'horaire du train 653 (Paris départ 8 h. 10 ; Dijon arrivée 12 h. 48).

En sens inverse, les trains de retour 654 (arrivée à Paris à 22 h. 45) et 524 (arrivée à Paris à 22 h. 55) seront également fusionnés pendant la même période, de Dijon à Paris, en un seul train qui circulera sur ce parcours dans l'horaire du train 514 (départ de Dijon à 18 h. 24 ; arrivée à Paris à 22 h. 55).

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois
Remboursements anticipés par tirages mensuels
Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Bas.-Alpes),*

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — 30 cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements : Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LOCATION D'AUTOMOBILES

Jean Galvez R. C. Sisteron N° 705

Café du Commerce - **SISTERON** - *Téléphone 2*

HERNIE R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple **M. GLASER** pelote à le grand *spécialiste de Paris, 44, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63).* Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :
Nous autorisent à publier leur nom :

M. Garibaldi C. retraité des Postes, 1, Bd de Paris, Marseille (B d R) Hernie guérie.
M. Taro L. 2, rue Smolet à Nice (A-M) hernie guérie.
M. Julien Henri à St-Michel (B-A) hernies guéries.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.
Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à **SISTERON**, 16 février de 10 h. à 4 h. Hôtel des Acacias.
à **DIGNE**, 17 février de 8 h. à 3 h. Hôtel Boyer-Mistre.
à **FORCALQUIER**, 18 février Hôtel des Lices

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE pour déplacement tous organes

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS.

SISTERON-JOURNAL est en vente
à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard ; et au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

En vente à la librairie LIEUTIER

CREDIT FONCIER de FRANCE

Émission de **1.600.000 OBLIGATIONS** communales de **500** fr. **6** % avec **LOTS**
Les Souscriptions sont reçues en :
1° TITRES NON LIBÉRÉS :
à la Souscription ..... 60 fr.
à la remise des titres ..... 60 fr.
en 5 versements échelonnés ..... 355 fr.
Prix d'Émission : 475 fr.
2° TITRES LIBÉRÉS :
à la Souscription ..... 150 fr.
à la remise des titres ..... 327 fr.
Prix d'Émission : 477 fr.
4 tirages par an pour **3.600.000** fr. de lots dont **2** de **UN MILLION**, **2** de **250.000** fr. **4** de **100.000** fr. et **4** de **50.000** fr.
Souscription ouverte le 4 Décembre 1923
Au **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**, à PARIS
Dans les bureaux des Sociétés de Crédit et leurs Agences
Chez les TRÉSORIERS GÉNÉRAUX et RECEVEURS des FINANCES
On peut souscrire par correspondance.
La Souscription sera close au plus tard le 20 Décembre
Notice gratuite au Bulletin Annonces légales obligatoires du 19 Nov. 1923
(R.C. Seine n° 75 469)

BRONCHITES

Crises d'Asthme et d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX**, *Me Octave DELAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret)*, atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Amélioré en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. *Me FABRE ARTHEMON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn)*, guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). *Mme CULNAERT-DELBAREZ*, couturière, à *Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les **Pastilles Dupeyroux**, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). *Mme Solange SOURDIN, à Lorigès (Allier)*, prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). *Mme Hte BLANCHET, rue Campanès, à Avignon (Vaucluse)*, souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). *Me Faustin MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Rouillet (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R.C. Seine 32716).

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON Téléphone 18.

Pour vos Photographies et Agrandissements
adressez-vous à
Raybaud
photographe
98, Boulevard Gassendi, à DIGNE
Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous
des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque
chez vous
vous offrir des Agrandissements
gratuits
personne ne peut travailler
pour rien R. C. Digne 111
M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON le **10** février.

© VILLE DE SISTERON

Commerçants !

vous trouverez

à l'imprimerie-librairie

Pascal LIEUTIER, Sisteron

un grand choix de

Livres de commerce,

Agendas de bureau et de poche - Blocs et Ephémerides

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET RÉPARATIONS

Lincoln *Ford* Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

Garage Moderne - **SISTERON**

R. C. Sisteron 602

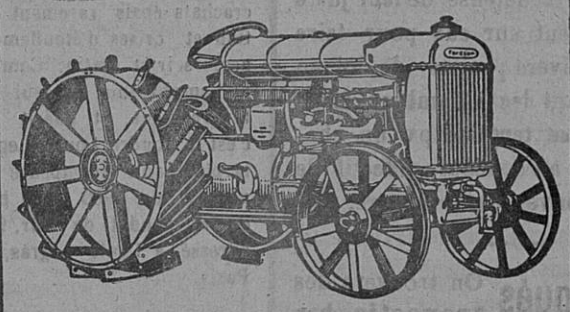

PRIX 9000

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état

Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER

(Anciennement le TRESOR-GESTION)

Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au

Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé

Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :

47, rue Saunerie - SISTERON

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | **OUTILLAGE MODERNE**

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

-- SISTERON --

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 67[illegible]

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite -- SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON